



**Communauté
Professionnelle
Territoriale de
Santé
du Voironnais**

**Lien ville-hôpital
Accès aux soins
Professionnels
Médico-social
Coordination
Prévention
Cohésion
Territoire
Sanitaire
Patients
Social**



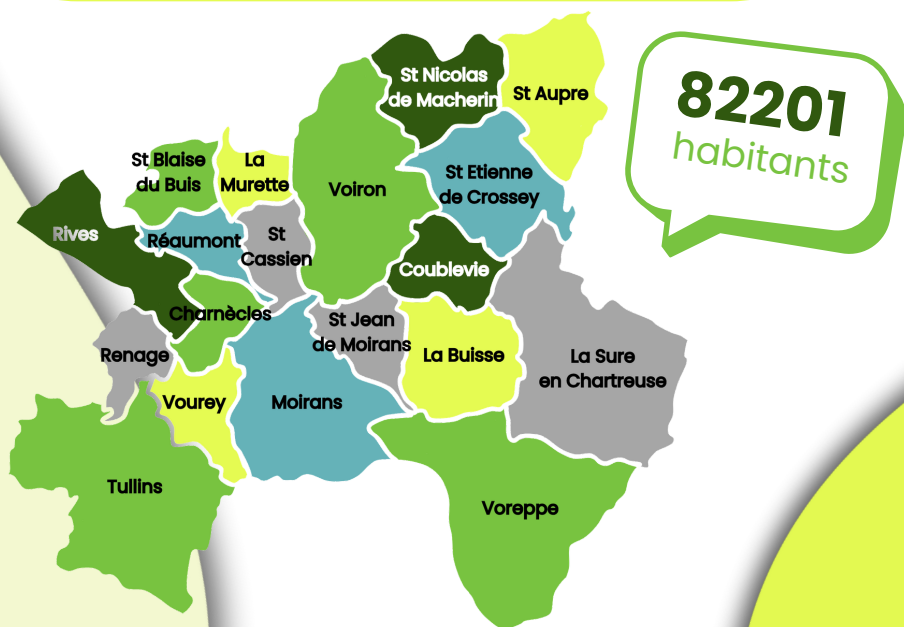
**Faire équipe pour votre santé,
pour mieux prévenir,
accompagner et soigner**



Qu'est-ce que la CPTS ?

Une CPTS est un **collectif** rassemblant des professionnels issus des domaines **sanitaire, médico-social et social**, ainsi que des **usagers**, qui choisissent de collaborer sur un territoire géographique défini afin d'améliorer l'organisation des soins et de répondre aux **besoins de santé** de la population locale.

La CPTS du Voironnais a été créée en **2022** et repose sur un **projet de santé validé par l'Agence Régionale de Santé**. Constituée en association loi 1901, elle est portée par les professionnels de terrain et bénéficie d'un financement assuré par l'Assurance Maladie au travers d'un Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI).



Le territoire de la CPTS du Voironnais s'étend sur **19 communes** du département de l'Isère.

Ses missions

La CPTS du Voironnais répond à **6 missions** :

Accès aux soins



- Améliorer la recherche de médecin traitant
- Faciliter l'accès aux Soins Non Programmés (SNP)

Parcours de soins et coordination des professionnels



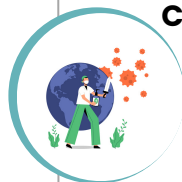
- Travailler ensemble et fluidifier les parcours de soins

Prévention



- Mettre en place des actions de prévention autour de la Santé publique

Crise sanitaire



- Élaborer un plan de gestion des situations sanitaires exceptionnelles avec les acteurs du territoire (SSE)

Amélioration de la qualité et de la pertinence des soins



- Accompagner les professionnels vers une progression de la démarche de qualité des soins

Accompagnement des professionnels



- Renforcer les liens pluriprofessionnels entre les acteurs du territoire et accompagner la pratique professionnelle

Adhésion

Que vous soyez **professionnel du secteur sanitaire, médico-social ou social, usager**, membre d'une **association** ou **patient**, l'adhésion est ouverte à tous !

Adhérer à la CPTS du Voironnais, c'est participer à une **dynamique collective** et à des actions concrètes au service des patients et des professionnels de notre territoire !



L'adhésion se fait en ligne sur le **site** de la CPTS du Voironnais

www.cptsduvoironnais.com



Ou via un **formulaire papier** sur demande auprès de l'équipe de la CPTS

Pour aller plus loin

Contact

contact@cptsduvoironnais.com

Adresse

Campus La Brunerie - Inolab
180 boulevard de Charavines
38500 Voiron

Site internet de la CPTS



Suivez-nous !

